



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'ESSONNE

mai 2011

## Accueil des ressortissants étrangers à Evry

La préfecture est ouverte de **9h à 16h** tous les jours, le mercredi uniquement sur rendez-vous.

1. Je télécharge mon formulaire sur **Internet** : [www.essonne.gouv.fr/sejour-etrangers/](http://www.essonne.gouv.fr/sejour-etrangers/)

2. Je vérifie sur Internet (ou au dos de cette charte) quel guichet va me recevoir ? Evry, Palaiseau ou Etampes ?

3. Je prépare ma visite **avant** de venir : « mon dossier est complet selon le formulaire », « j'ai tous les originaux et les photocopies », « ma carte se termine dans 2 mois », « je sais quand je peux être reçu », « j'ai bien mes timbres OFII... »...

4. Je **n'achète jamais de tickets** sur des listes d'usagers au dehors !

5. J'organise ma visite à Evry :

**Je me présente :**

Je viens pour <b>déposer</b> mon dossier la 1ère fois ou renouveler ma carte ?	le matin à <b>partir de 9H</b> et je passe par le <b>serpentin blanc</b> (allée C. de Gaulle) pour aller au pré-accueil
Je viens pour <b>renouveler</b> mon récépissé ?	le matin à <b>partir de 9H</b> et je passe par le <b>serpentin blanc</b> (allée C. de Gaulle) pour aller au pré-accueil <b>Tout renouvellement de récépissé sera assuré jusqu'à 15h00</b>
Je viens pour déposer une demande <b>d'asile</b> ?	à l' <u>accueil général</u> le matin à partir de <b>9h</b> (sans passer par le serpent blanc situé allée C de Gaulle).
J'ai un <b>rendez-vous</b> pour le séjour ou l'asile ?	<b>à l'heure prévue</b> directement au <u>guichet</u> indiqué.
J'ai une convocation ou SMS pour <b>retirer mon titre</b> ?	à l' <u>accueil général</u> <b>de 9h à 15h</b> à partir de la date indiquée. (sans passer par le serpent blanc situé allée C de Gaulle).
Je viens pour déposer un dossier de circulation pour mes <b>enfants mineurs</b> ? un <b>titre de voyage</b> ou un <b>visa</b> ?	à l' <u>accueil général</u> <b>de 9h à 15h</b> . (sans passer par le serpent blanc situé allée C de Gaulle).
Je viens pour <b>changer mon adresse</b> ?	Dans la file d'attente du <u>pré-accueil</u> <b>de 10h à 15h</b> . <b>Tout changement d'adresse sera assuré dans la journée.</b>
Je viens pour me <b>renseigner</b> ?	Dans la file d'attente du <u>pré-accueil</u> <b>de 10h à 16h</b> .

## **Quel est mon guichet d'accueil ?**

→ **Si j'habite dans ces communes, je dois venir à la préfecture d'EVRY pour toutes mes démarches.**

Auvernaux, Ballancourt-sur-Essonne, Boigneville, Bondoufle, Boussy-Saint-Antoine, Brunoy, Buno-Bonnevaux, Champcueil, Chevannes, Corbeil-Essonnes, Le Coudray-Montceaux, Courances, Courcouronnes, Courdimanche-sur-Essonne, Crosne, Dannemois, Draveil, Echarcon, Epinay-sous-Sénart, Etiolles, Evry, Fleury-Mérogis, Fontenay-le-Vicomte, Gironville-sur-Essonne, Grigny, Lisses, Maisse, Menecy, Milly-la-Forêt, Moigny-sur-Ecole, Montgeron, Morsang-sur-Orge, Morsang-sur-Seine, Nainville-les-Roches, Oncy-sur-Ecole, Ormoy, Prunay-sur-Essonne, Quincy-sous-Sénart, Ris-Orangis, Saint-Germain-les Corbeil, Saint-Pierre-du-Perray, Saintry-sur-Seine, Soisy-sur-Ecole, Soisy-sur-Seine, Tigery, Varennes-Jacry, Vert-le-Grand, Vert-le-Petit, Vigneux-sur-Seine, Villabé, Viry-Châtillon, Yerres.

→ **Si j'habite dans ces communes, je dois venir à la sous-préfecture de PALAISEAU pour toutes mes démarches**

**sauf**

**si j'ai une carte « salarié », « travailleur temporaire », carte « malade » ou si je suis européen ou membre de la famille d'un européen => je dois aller à EVRY.**

Arpajon, Athis-Mons, Avrainville, Ballainvilliers, Bièvres, Boullay-les-Troux, Brétigny-sur-Orge, Briis-sous-Forges, Bruyères-le-Châtel, Bures-sur-Yvette, Champlan, Cheptainville, Chilly-Mazarin, Courson-Monteloup, Egly, Epinay-sur-Orge, Fontenay-lès-Briis, Forges-les-Bains, Gif-sur-Yvette, Gometz-la-Ville, Gometz-le-Châtel, Guibeville, Igny, Janvry, Juvisy-sur-Orge, La Norville, Leudeville, Limours-en-Hurepoix, Linas, Longjumeau, Longpont-sur-Orge, Marcoussis, Marolles-en-Hurepoix, Massy, Les Molières, Monthéry, Morangis, Nozay, Ollainville, Orsay, Palaiseau, Paray-Vieille-Poste, Pecqueuse, Le Plessis-Pâté, Saclay, Saint-Aubin, Sainte-Geneviève-des-Bois, Saint-Germain-les-Arpajon, Saint-Jean-de-Beauregard, Saint-Michel-sur-Orge, Saint-Robin, Saint-Vrain, Saulx-les-Chartreux, Savigny-sur-Orge, Les Ulis, Vaugrigneuse, Vauhallan, Verrières-le-Buisson, Villebon-sur-Yvette, La Ville du Bois, Villejust, Villiers-le-Bâcle, Villemoisson-sur-Orge, Villiers-sur-Orge, Wissous.

→ **Si j'habite dans ces communes, je dois venir à la sous-préfecture d'ETAMPES pour toutes mes démarches.**

Abbéville-la-Rivière, Angerville, Angervilliers, Arrancourt, Authon-la-Plaine, Auvers-Saint-Georges, Baulne, Blandy, Bois-Herpin, Boissy-la-Rivière, Boissy-le-Cutté, Boissy-sous-Saint-Yon, Bouray-sur-Juine, Boutervilliers, Boutigny-sur-Essonne, Bouville, Breux-Jouy, Brières-les-Scellés, Brouy, Cerny, Chalo-Saint-Mars, Chalou-Moulineux, Chamarande, Chatignonville, Cauffour-les-Etréchy, Congerville-Thionville, Corbeuse, D'Huisson-Longueville, Dourdan, Estouches, Etampes, Etrechy, Fontaine-la-Rivière, Guigneville-sur-Essonne, Guillerval, Itteville, Janville-sur-Juine, La Ferté-Alais, La Forêt-le-Roi, La Forêt-Sainte-Croix, Lardy, Le Plessis-Saint-Benoist, Le Val-Saint-Germain, Les Granges-le-Roi, Marolles-en-Beauce, Mauchamps, Méréville, Mérobert, Mespuits, Mondeville, Monnerville, Morigny-Champigny, Ormoi-la-Rivière, Orveau, Puiset-le-Marais, Pussay, Richarville, Roinville-sous-Dourdan, Roinvilliers, Saclas, Sermaise, Souzy-la-Briche, Saint-Chéron, Saint-Cyr-la-Rivière, Saint-Cyr-sous-Dourdan, Saint-Escobille, Saint-Hilaire, Saint-Maurice-Montcouronne, Saint-Sulpice-de-Favières, Saint-Yon, Torfou, Valpuiseaux, Vayres-sur-Essonne, Videlles, Villeconin, Villeneuve-sur-Auvers.